

Zeitschrift:	Archives héraudiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	105 (1991)
Heft:	1-2
 Artikel:	Les emblèmes de la Société suisse d'héraldique
Autor:	Clottu, Olivier
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-745717

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les emblèmes de la Société suisse d'héraldique

OLIVIER CLOTTU

La société suisse d'héraldique, fondée à Neuchâtel le 13 avril 1891, est régie par un comité de onze membres, sept Neuchâtelois et quatre Suisses (Bâle, Berne, Genève, Saint-Gall). Ce dernier décide, lors de sa séance du 16 octobre de la même année, de choisir un emblème, car «une société d'héraldique ne saurait faire à moins que d'adopter une armoirie de toutes pièces comme, du reste, l'ont fait le *Herold* de Berlin et l'*Adler* de Vienne».¹ Les armoiries choisies se blasonnent: de gueules à deux sceptres d'or passés en sautoir, surmontés d'un heaume d'argent; cimier: deux clairons d'or passés en sautoir ornés chacun d'un fanion pendant de gueules chargé de la croix fédérale d'argent. «Ces armoiries trouveront leur première application dans le diplôme de membre de la Société que M. C. Bühler, l'éminent artiste de Berne, a bien voulu se charger de composer, qui sera un modèle d'art héraldique de la meilleure époque.» (!) La planche est présentée aux membres de la Société en septembre 1892. «Cette armoirie est supportée à dex-

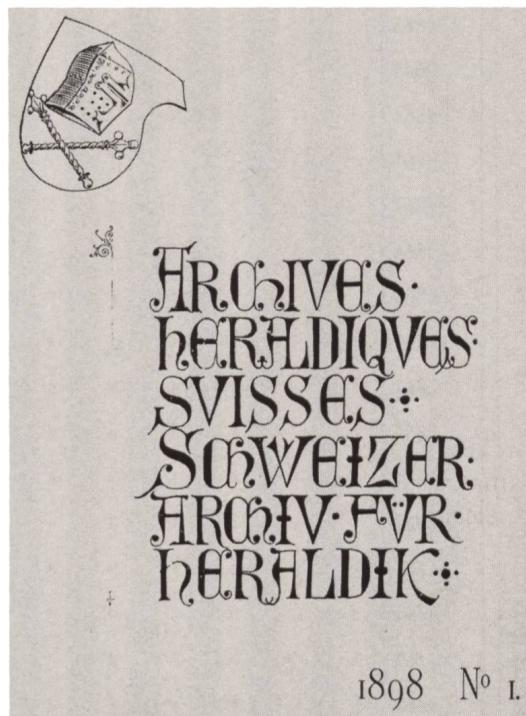


Fig. 2 Couverture, 1898.

tre par une femme d'un port noble, richement drapée, symbolisant l'art héraldique suisse comme l'indiquent la bordure du manteau composée d'écussons, la croix du diadème et, surtout, la légende *Heraldica*, *Genealogica*, *Sphragistica* inscrite sur la banderole qu'elle tient de la main. L'encaadrement est formé de deux colonnes soutenant des rinceaux dans le feuillage desquels sont logés l'armoirie des artistes suisses à trois écussons d'argent en champ de gueules et le hibou de Minerve symbolisant la tendance à la fois artistique et scientifique d'une société d'héraldique. Cette superbe composition fait le plus grand honneur à son auteur, M. C. Bühler» (Fig. 1).²

En 1899, l'écu seul est placé au chef dextre du titre de la première page de la revue (Fig. 2). Ce décor peu équilibré ne s'est pas maintenu. De 1899 à 1941, le casque



Fig. 1 Diplôme de membre, 1892.

brochant sur les sceptres passés en sautoir est incorporé au texte du titre, le tout étant surmonté de l'écu fédéral (Fig. 3). L. Rheude a dessiné un élégant ex-libris en 1901 (Fig. 4).

Pour le cinquantenaire de la Société, en 1941, l'artiste Paul Boesch, membre depuis 1924, a gravé le bel emblème que nous connaissons bien et qui s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui. Les élégants sceptres de héraut passés en sautoir sont surmontés d'un robuste casque couronné portant deux clairons «au son clair, noble et strident»,³ tous deux garnis du fanion déployé aux armes du pays suisse (Fig. 5).

Au cours des années sont apparus divers modèles des armes de la Société. Le peintre verrier Emile Gerster, de Bâle, maître de Paul Boesch et fils du pasteur de Kappelen, l'amateur d'ex-libris, a dessiné un nouveau et élégant diplôme de membre en 1929 (Fig. 6). D'autres emblèmes, destinés à timbrer la couverture de catalogues ou de liste



Fig. 3 Couverture.



Fig. 4 Ex-libris par L. Rheude, 1901.



Fig. 5 Emblème de Paul Boesch, 1941.



Fig. 6 Diplôme de membre, 1929.



des membres, ont été créés en 1930, 1935 et 1945 (Fig. 7, 8, 9).

Toute société qui se respecte doit pouvoir faire flotter son étendard au vent. Paul Boesch a dessiné la première bannière rouge de la tribu des héraldistes sur laquelle il a placé l'emblème d'or qu'il avait gravé pour sa revue (Fig. 10). A l'occasion des fêtes du Centenaire de 1991, Gaston Cambin, l'héraldiste tessinois bien connu, membre du comité depuis longtemps, a créé une nouvelle bannière de gueules à la croix d'argent chargée d'un sceptre et d'une trompette de héraut, tous deux d'or et passés en sautoir (Fig. 11).

Adresse de l'auteur:
Dr Olivier Clottu
CH-2072 Saint-Blaise



Fig. 7, 8, 9 Emblèmes 1930, 1935, 1945.

Notes

¹ AHS 1892, p. 2.

² AHS 1892, p. 57 et 58.

³ Définition du *Nouveau Larousse Illustré*, Dit «Grand Larousse»



Fig. 10 Bannière (P. Boesch).



Fig. 11 Bannière, 1991 (G. Cambin).



Cul-de-lampe: La couverture sans lendemain, par Linck, 1915.